



## CUEILLETTE DES PLANTES SAUVAGES (2 JOURS)

### OBJECTIFS

Savoir identifier et gérer des sites de cueillette. S'approprier les techniques de reconnaissance et de cueillettes des plantes sauvages et savoir valoriser cette activité.

### PROGRAMME

#### Pour les deux journées

Méthodes d'identification et de repérage des sites de cueillette exploitables, réglementation relative à la cueillette, méthodes de gestion des sites

Identification des plantes et intérêts

Organisation de son chantier de cueillette, Calendrier de cueillette, techniques de prélèvement en fonction du type de plantes.

Valorisation des produits de la cueillette, coûts de production, circuits de vente et les acteurs de la filière "plantes sauvages"

Alternance d'apports théorique et pratiques (cueillette sur site).



**Lundi 29 mai et Lundi 26 juin 2017**



**Dans le Gers (32)**

**Intervenant** : Roland Poussin, producteur-cueilleur de simples.

Responsable de formation : Charleyne BARTHOMEUF

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**FORMATION :** Cueillette des plantes sauvages.

**DATES :** Lundi 29 mai et Lundi 26 juin 2017.

**NOM :** .....

**PRENOM :** .....

**ENTREPRISE :** .....

**ADRESSE :** .....

**CODE POSTAL :** ..... **COMMUNE :** .....

**TELEPHONE :** .....

**EMAIL :** .....

**DATE DE NAISSANCE (exigée par VIVEA) :** .....

**PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :** .....

- Chef d'exploitation       Cotisant(e) solidaire  
 Salarié(e)                       Porteur de projet  
 Autre, précisez .....

J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

J'ai pris connaissance des conditions générales.

Fait à ..... Le .....  
Signature :

### VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....  
.....  
.....

#### Inscription :

Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 20 euros avant le 15 mai** à l'adresse suivante :



**ADEAR 32 / Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers**  
1 rue Dupont de l'Eure  
32000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :  
05 62 05 30 86 ou à [adear32@free.fr](mailto:adear32@free.fr).



## FORMATION PROFESSIONNELLE CUEILLETTE DES PLANTES SAUVAGES

N° d'activité de formation : 73320036332

### INFORMATIONS PRATIQUES :

#### Public

Agriculteurs et porteurs de projet.

#### Pré-requis

Aucun.

#### Lieu et horaires

29 mai et 26 juin dans le Gers. De 9h30 à 17h30.

#### Repas de midi

Repas pris sur place. Amenez un pique-nique à partager entre tous.

#### Coût et prises en charge

Coût de la formation : 350€. La totalité du coût de la formation peut être pris en charge par VIVEA pour les personnes éligibles (agriculteurs et porteurs de projet).

Salariés : Le coût de la formation peut être en partie pris en charge par le FAFSEA. Dans ce cas, nous consulter.

Porteurs de projet en phase d'installation : Les porteurs de projet peuvent bénéficier d'une prise en charge par le fonds VIVEA. Pour cela, une attestation d'éligibilité doit être demandée au "Point Accueil Installation" de la Chambre d'Agriculture de votre département. Merci de joindre l'original de cette attestation à votre bulletin d'inscription.

Crédit d'impôt : Si vous êtes au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier aussi d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

#### Modalités :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.
- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation.

